

Thème	Question	Réponse
ULIS COLLEGE ou ENSEIGNANT 1er degré de SEGPA	Aucune ulis collège n'apparaît au mouvement. Seulement les ulis école. Je me permets de vous envoyer ce mail au sujet des mouvements 2022-2023, car je n'arrive pas à accéder aux postes SEGPA.	Les postes des collèges n'étant pas rattachés à une circonscription, la recherche doit se faire en indiquant le code INSEE de la commune du collège concerné. Vous trouverez dans l'annexe 1 de la FAQ la liste des codes INSEE des communes où se trouvent les collèges concernés.
	"Dans le cadre du mouvement intra-départemental, on ne peut accéder aux postes SEGPA. Vous expliquez dans l'annexe FAQ qu'il faut mettre le numéro INSEE du collège mais il n'y a aucune case correspondant à ce numéro sur la page. De plus, le collège Jean Vilar d'Angers (section SEGPA et Ulis Collège) n'apparaît pas".	La FAQ et ses annexes ont été mises à jour (guide de recherche et de saisie)
POSTE A PROFIL	Numéro de poste ne remontant pas de poste vacant, SV ou inaccessible	Dans cette configuration, un petit  que que le poste est à profil ou bien que le poste est protégé (berceau CAPPEI) SV = poste susceptible d'être vacant (voir glossaire)

57094 POSTE A PROFIL

ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JACQUES PREVERT (0491845P) 

Directeur d'école Direction / 10 classes  100 % Entier 0 0 0

Dans un groupe comportant 90 postes, après avoir sélectionné ce vœu, un nouvel écran indique "aucun résultat" :

Une solution a été apportée et les 90 postes composant le groupe sont affichés.

Vœu groupe de type "commune"

Recherche guidée des groupes

Type de groupe: Assisted commune
Commune de référence: 49007 - ANGERS
Groupe Mobilité Obligatoire: Indifférent
Les groupes comportant: Poste N°:
Nature de support: Enseignant classe préparatoire
Spécialité: Toutes les spécialités

19211 Assisted commune AGGLO ANGERS ECCEL ECMA 90 postes

Vous avez sélectionné le groupe suivant

Numéro du groupe: 19751
Code du groupe: 1-ANGERS
Libellé du groupe: AGGLO ANGERS ECCEL ECMA
Type de groupe: AC
Commune de référence: ANGERS (49007)
Nombre de postes du groupe: 90
Groupe Mobilité Obligatoire: Non

Liste des postes dans le groupe

Rang	Numéro de poste	Commune	Établissement	Type de poste	Nature de support	Spécialité / Nb classes	Nb de postes inscrits	Nb de postes vacants	Nb de postes inscrits d'ère vacants
1	56983	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (049136A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
2	56642	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JULES VERNE (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
3	68043	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JOSEPH CUISINONNEAU (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
4	57096	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE D APPLICATION PIERRE LOUIS LEBAS (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
5	57040	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CONDORCET (049171D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
6	56050	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LA BLANCHERIE (049019A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
7	56960	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PIERRE ET MARIE CURIE (049174D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
8	57014	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PAUL VALÉRY (049119A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
9	56966	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE VICTOR HUGO (049172D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
10	57128	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE VOLTAIRE (049201B)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0

Vous avez sélectionné le groupe suivant

Numéro du groupe: 19751
Code du groupe: 1-ANGERS
Libellé du groupe: AGGLO ANGERS ECCEL ECMA
Type de groupe: AC
Commune de référence: ANGERS (49007)
Nombre de postes du groupe: 90
Groupe Mobilité Obligatoire: Non

Liste des postes dans le groupe

Rang	Numéro de poste	Commune	Établissement	Type de poste	Nature de support	Spécialité / Nb classes	Nb de postes inscrits	Nb de postes vacants	Nb de postes inscrits d'ère vacants
1	56983	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JEAN-JACQUES ROUSSEAU (049136A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
2	56642	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE JULES VERNE (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
3	68043	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE JOSEPH CUISINONNEAU (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
4	57096	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE D APPLICATION PIERRE LOUIS LEBAS (049012D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
5	57040	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE CONDORCET (049171D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0
6	56050	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE LA BLANCHERIE (049019A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
7	56960	ANGERS	ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE PIERRE ET MARIE CURIE (049174D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
8	57014	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE PAUL VALÉRY (049119A)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
9	56966	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE VICTOR HUGO (049172D)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	1	0	0
10	57128	ANGERS	ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE VOLTAIRE (049201B)	E	Compensation décharge de directeur	Sans spécialité	0	1	0

1. Sélectionner le vœu groupe que vous souhaitez réordonner
2. Cliquer sur "réordonner les postes du groupe"
3. Cliquer sur le rang du vœu que vous souhaitez modifier et indiquer le numéro du rang où vous voulez le placer, puis validez.

Vœux composant votre demande

Rang	Type de vœu	N° du poste ou du groupe	Libellé du poste ou du groupe	Type de groupe	Nature de support	Spécialité / Nb classes	Quantité	Entier/fractionné
1	Groupe	19211	AGGLO ANGERS ECCEL ECMA	AC				

Ajouter un vœu | Supprimer la sélection | Réordonner les postes du groupe

Réordonner les postes d'un groupe

Confirmation

Vous allez modifier l'ordre des postes du groupe.
La modification d'un ordre de poste entrainera la renumérotation automatique des autres rangs de postes.
Par exemple:
-Vous remplacez l'ordre 6 par 2 : alors les postes 2 à 5 seront incrémentés d'un rang.
-Vous remplacez l'ordre 2 par 6 : alors les postes 1 à 6 seront décrémenés d'un rang.

Thème	Question	Réponse

Il est possible de changer le rang de chaque vœu grâce aux flèches.

Attention, votre demande est incomplète en l'état. Vous serez affecté(e) à titre définitif sur un poste resté vacant dans le département :

- En cas d'absence de saisie de vœux,
- En cas de non-respect du nombre minimum de vœux groupes « Mobilité obligatoire » si vos vœux saisis ne sont pas satisfaits.

Votre demande

Votre demande a été enregistrée le : 06/04/2022 à 12 h 10.
 Dernière mise à jour le : 07/04/2022 à 14 h 26.
 État de la demande : Incomplète - En tant que participant obligatoire au mouvement intra-départemental, vous devez formuler au moins 5 vœu(x) groupe

Vœux composant votre demande

	Rang	Type de vœu	N° du poste ou du groupe	Libellé du poste ou du groupe	Type de groupe
<input type="checkbox"/>	▲ 1 ▼	Groupe	19751	AGGLO ANGERS ECEL ECMA	AC ⁽¹⁾
<input type="checkbox"/>	▲ 2 ▼	Établissement	56253	Ecole Elementaire Publique Louis Pergaud (49400 Saumur)	

Berceaux PES	Certains postes vacants apparaissent comme inaccessible. Pourquoi ?	Certains postes vacants sont réservés pour accueillir des stagiaires. Dans cette configuration, un petit ⁽¹⁾ indique que le poste est un berceau PES.
--------------	---	--